

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Manège Enchanté (2020) inc.	Numéro de permis 2020009	Date d'inspection Le 16 novembre 2023	
Nom de l'établissement Garderie Manège Enchanté 2020 inc.		Numéro de téléphone (506) 548-9324	
Adresse 1190 rue Principale Beresford NB E8K 2J1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

-Visite à l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue
 -Ratio est respecté durant la visite
 -L'orientation des enfants est faite de façon positive et constructive
 -Révision et lecture de la liste d'activité quotidienne auprès de chaque membre du personnel, nous évaluons ensemble les catégories de la liste qui présente un défi pour l'éducatrice et trouvons des stratégies pour y remédier. L'exploitante fut mise au courant de ces défis et un suivi sera fait à la prochaine visite d'inspection.
 -L'augmentation de la littéracie dans les salles de classe fut recommandée dans chacun des groupes
 -Le matériel de jeu dans le local des nourrissons à besoin d'être davantage varié, nous avons ensemble élaboré un plan un suivi sera fait à la prochaine visite.
 -La nourriture qui provient de la maison porte le nom de l'enfant et est réfrigérée au besoin.
 -Les repas et collations sont fournis par l'exploitant, les parents reçoivent un préavis d'au moins 3 jours s'il un changement est apporté au menu
 -L'eau potable est servie tout au long de la journée, il a été conseillé que les bouteilles d'eau des enfants de 3-4ans se retrouvent dans leur salle de classe et non pas uniquement dans la salle à manger
 -Les enfants n'ont pas accès à une trampoline
 -Aucune boisson chaude ne fut retrouvée dans l'aire de jeux intérieurs et extérieurs des enfants durant la visite
 -Une trousse de premiers soins ainsi qu'un téléphone sont retrouvés en tout temps sur les lieux d'exploitation ainsi que durant les excursions.

Observations : Lorsque arrivé à la garderie les enfants était en session de photo avec un photographe professionnel, chaque enfant a eu l'occasion de se faire prendre en photo. Une fois la session terminée, les enfants ont eu une courte période de jeu libre pour ensuite passer au dîner. Les nourrissons et les 2-3ans ont fait la sieste pendant que les enfants de 3-4ans étaient en période de jeu plus calme.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Le 16 novembre 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Rachelle Aubé Roy

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 16 novembre 2023

Date